Amap « Le Clos aux Chèvres »
Contrat de découverte

Adhérent (nom, prénom) :
Obligatoire. Même nom qu'en 2014

Numéro d'adhérent ODAMAP :
Obligatoire

AMAP émettrice		Deux 1ères lettre du nom		Séquence		

Il n'est pas nécessaire que l'AMAP qui renouvelle l'adhésion soit la même qu'en 2014 mais vous gardez le même numéro.

Adresse (ligne 1) :
Si changement ou nouvel adhérent

Adresse (ligne 2) :
Si changement ou nouvel adhérent

Code postal et ville :
Si changement ou nouvel adhérent

Téléphone :
Si changement ou nouvel adhérent

Portable :

Courriel (majuscules) :

Producteur : Sylviane & Noémie Collet – GAEC Le Clos aux Chèvres
415 route Essert-La-Pierre - 74430 Saint-Jean-D'Aulps - tel : 06/24/78/51/52 contact - amap.closauxchevres@gmail.com

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement d'un panier de découverte des produits du GAEC le clos aux chèvres.

Le Producteur s'engage :

- γ à livrer son plateau de fromage sur le lieu de distribution prévu par l'AMAP « le Clos aux Chèvres »
- γ à informer à la demande, sur le lieu de livraison, l'adhérent sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes,
- γ à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la charte des AMAP
- γ à encaisser chaque chèque de paiement en début de mois (les mois d'encaissements étant définis à l'avance),
- γ à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association ODAMAP

L'Adhérent s'engage :

- γ à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par l'AMAP, sa commande de produits laitiers de chèvres,
- γ à remettre au producteur, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre de « le Clos aux Chèvres »,
- γ à respecter les principes de la charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association ODAMAP.
- γ à s'acquitter de sa cotisation à ODAMAP.
- γ à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies ci-dessous.

En cas de non respect d'une de ces clauses, le contrat pourra être résilié.

Composition du panier de découverte :

- **1 Yaourt nature**
- **1 Flan**
- **1 lactique affiné**
- **1 lactique frais**
- **1 chevrotin 300g**
- **1 part de Tomme 300g**

Valeur du panier : 20 €

un chèque encaissé le mois de son émission	**Chèque(s) à libeller à l'ordre de : Le Clos aux Chèvres**
un chèque :	**Montant :** .....

À déposer dans boite prévu à cet effet au local ODAMAP, ou par via postale à l'adresse : ODAMAP « le clos aux Chèvres » boite 61 – centre Martin Luther King – rue du Dr Baud – 74100 Annemasse, ou par email.

Fait en 3 exemplaires
(Adhérent, Producteur, Association)

À Annemasse, le
Signature de l'adhérent

Annemasse, le
Signature du producteur